MAIRIE DE LANDEVANT (Morbihan)

56690 LANDEVANT

Tél.02 97.56.93.00

COMPTE-RENDU
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S
Séance du 16 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le 16 septembre, à 18 heures 30, le conseil d'Administration du C.C.A.S. de la Commune de LANDEVANT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur LE CALVÉ, Président.

Date de convocation du C.C.A.S. : 04 septembre 2026

Nombre de membres en exercice : 17

Etaient présents : Mr LE CALVÉ Pascal, Mme PUREN Isabelle, M JOSSE Sylvain, Mme STEPHANT Sabrina Mme LEMEL Evelyne, Mme LE NEILLON Catherine, Mme SIMON Julie, M CERET Patrice, Mme ETIENNE Cécile, Mme HEBTING Sabrina (partie à 19h30), Mme LE ROHO Martine, Mme MAHEO Magali (arrivée à 19h00), Mme MIAN Nathalie, Mme RIFAUX Marina.

Etaient absentes excusées :

Mmes DURIEZ Christine et MORVILLE HEUTEBIS Anne et M LESIEUR Arnaud

Secrétaire de séance : Mme QUILLAY Fabienne

M. le Président procède à l'adoption du procès-verbal de la séance du 28 mai 2026. Aucune objection n'étant relevée, M. le Président passe à l'adoption du procès-verbal. Pas d'objection, le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

Ordre du jour :

- ✓ Dossiers FSL
- ✓ Octobre Rose : Organisation de la Marche rose du 2 octobre 2026
- ✓ Animation pour la Semaine Bleue du 5 au 11 octobre 2026
- ✓ Collecte de la Banque alimentaire des 6,7 et 8 novembre 2026
- ✓ Questions diverses (conférence, Noël des anciens...)

En préambule, Mr le Président remercie les membres du CCAS pour leur disponibilité durant les périodes de canicules de l'été. Globalement les personnes fragiles ont été bien entourées par leurs proches. Marina Rifaux souligne qu'elle a senti une méfiance à son égard lors de ses passages, les membres n'ont en effet aucun document à présenter pour s'identifier. Il a donc été décidé d'élaborer une carte de visite « fabrication maison », Julie Simon se charge de faire un modèle.

<u>Objet N°1</u> : Dossiers FSL

Retour sur deux dossiers :

- Le 1er présenté au conseil d'administration du 28 mai avait attribué une aide de 450 euros à un foyer de 3 personnes ayant une dette EDF de 3057.71 euros. Après un contact avec le service solidarité d'EDF, nous avons appris que le contrat avait été résilié, il n'est donc plus possible de verser une aide du fonds eau-énergie. La famille a par ailleurs quitté la commune depuis cette date. La somme de 450 euros n'a donc pas été versée.

- Le second dossier a été instruit durant l'été par Mme PUREN, parce que le délai des deux mois maximum d'instruction allait être dépassé avant la date de cette réunion du 16 septembre. Il s'agit d'une famille avec deux enfants de 3 ans et six mois, locataire dans le parc social, bénéficiaire de l'aide alimentaire, ils ont une dette de 1457 euros chez Engie. Les ressources très peu élevées du foyer rentrent dans les critères d'application du FSL, une aide de 450 euros leur a été attribuée, elle a été versée à Engie.

<u>Objet N°2</u> : Préparation d'Octobre Rose

La Landévantaise, une marche semi nocturne de 5 kms sera organisée le vendredi 2 octobre au départ de l'Espace Kerverh à 19h00. Les participants pourront acheter un bâton LED rose, le prix est libre avec un minimum de deux euros. Les *bénéfices* seront intégralement reversés à la Ligue contre le cancer.

Un bar/stand gourmand attendra les marcheurs à l'arrivée. Les membres du CCAS sont invités à faire des gâteaux sucrés ou des cakes salés.

Il faut réunir pour cet évènement une trentaine de bénévoles, présents au départ pour la vente des bâton lumineux, sur le circuit, et à l'arrivée sur le stand gourmand. Pour cela il est fait appel aux membres du CCAS, aux conseillers municipaux et s'il en manque un appel sera également fait aux associations.

Pour la sécurité : panneaux routiers clignotant sur la route et bâtons LED multicolores pour faire le cheminement et le balisage sur les sentiers aux endroits qui doivent être bien sécurisés.

Photo de groupe à l'arrivée

Les commerçants ont également été sollicité pour décorer leurs vitrines.



<u>Objet N°3</u> : Animation pour la Semaine Bleue 2026

La semaine bleue se déroule du 5 au 11 octobre 2026, le thème national retenu cette année « relions tous les âges dans des territoires engagés », l'objectif est de valoriser la place des Aînés et renforcer les liens intergénérationnels.

Il a été décidé, cette année, d'associer le centre de loisirs en organisant une journée d'activité avec les enfants et en proposant un déjeuner au restaurant scolaire.

Des invitations vont être distribuées dans les boites aux lettres à toutes les personnes âgées de 74 ans et plus. Pour des raisons d'organisation (commande de repas), les personnes intéressées devront s'inscrire avant le 25 septembre.



<u>Objet N°4</u> : Collecte nationale des banques alimentaires

Habituellement fixée au dernier weekend de novembre, elle aura lieu cette année le premier, c'est-à-dire du vendredi 6 au dimanche 8 novembre à Intermarché.

Il faudra au préalable faire un rangement et un nettoyage de notre banque alimentaire, il reste des produits de la collecte 2025, la distribution du mois d'octobre sera donc plus conséquente.

Le conseil municipal des jeunes propose son aide, nous ferons également appel aux bénévoles extérieurs

<u>Objet N°5</u> : Questions diverses

- Une conférence sera organisée le 18 novembre à l'Espace Kerverh à l'occasion de la journée internationale des droits de l'enfant (20 novembre). **« Éduquer sans violence : un défi pour les parents ? »**, elle sera animée par Mme Olivia Paul.

- **Noël des Anciens** : Nous avons à ce jour 415 personnes âgées de 74 ans et plus, il a été décidé de leur offrir, cette année également, des bons d'achats d'une valeur de 25€, à utiliser dans les commerces de la commune. Julie se charge de préparer un modèle qui sera envoyé après validation à notre imprimeur habituel. Ils recevront en plus un Ephémérides, (bon de commande validée pour 340 pièces à 4.20 euros). Les deux écoles vont être sollicitées pour faire des cartes de vœux.